IV- Apprendre et travailler ensemble : mutualiser et collaborer

IV-1 Vers la construction d'une intelligence collective

La collaboration est aujourd'hui à la base de la réussite d'une entreprise…

La *Harvard Business Review* a publié en 2009 une étude démontrant une **corrélation forte entre la performance des entreprises et la mise en place d'un travail collaboratif :** travailler de manière collaborative peut permettre d'appréhender les problématiques impossibles à gérer par un individu seul et d'aboutir à un résultat dont la pertinence dépasse la somme des apports individuels. Si le concept d' « intelligence collective » commence à avoir quelques années, il est réapparu en force avec l'arrivée du web 2.0 : notre relation au savoir s'est complètement transformée en quelques années. Les relations réelles et virtuelles occupent dorénavant une place prépondérante dans l'élaboration des connaissances. Avec Internet, nous participons non seulement à la construction de notre propre savoir, de celui de notre voisin, mais également à la construction d'un savoir collectif. **Collaborer et capitaliser ses expériences fait partie du bagage minimum de chaque individu.**

Les jeux de découverte scientifique ont montré qu'un groupe d'individus organisés était plus fort qu'une machine seule, elle-même plus forte qu'un homme seul, même s'il s'agit du meilleur des experts dans le domaine considéré. Le succès des systèmes comme Wikipédia suggère que le moment est venu de franchir un pas supplémentaire et de se diriger vers une **intelligence collective mixte s'appuyant sur la collaboration entre plusieurs machines et plusieurs individus.** Le *Center for Collective Intelligence*[227] s'interroge ainsi à l'heure actuelle sur la manière dont les individus et les machines doivent être connectés afin que cette intelligence collective soit plus forte et plus pertinente que n'importe quel groupe d'ordinateurs ou n'importe quel groupe d'individus.

IV-2 La collaboration pour apprendre

La collaboration permet de développer de nombreuses compétences. De plus, l'efficacité des élèves travaillant en groupe est plus de deux fois supérieure à celle des élèves travaillant de manière individuelle…

L'enfant coopère pour apprendre et apprend en même temps à coopérer. La performance de cet apprentissage tient au fait que les élèves ont le même niveau de langage. Selon Piaget, le choc des idées créé par la mise en commun de différents points de vue permet à l'enfant de reconsidérer sa façon de penser et de s'approprier une nouvelle notion. Les études menées, notamment par Jérôme Dinet[228], Maître de conférences en psychologie et ergonomie cognitives à l'Université Paul Verlaine (Metz), montrent que **l'efficacité des élèves travaillant en groupe est plus de deux fois supérieure à celle des élèves travaillant de manière individuelle** et cette collaboration entraîne moins d'erreurs orthographiques dans les compositions. D'autres études[229] soulignent une amélioration de la qualité de l'argumentation : si un enfant a tendance à accepter sans sourciller ce que dit un adulte, il réfléchit lorsqu'un de ses camarades affirme un point de vue.

---

[227] Center for Collective Intelligence du Massachusetts Institute of Technology (MIT). En ligne. Consulté le 24 février 2012 http://cci.mit.edu/about/index.html

[228] Dinet Jérôme (2007), « Deux têtes cherchent mieux qu'une ? » Médialog, 2007, N°63, En ligne. Consulté le 24 février 2012 http://medialog.ac-creteil.fr/ARCHIVE63/deux-tetes63.pdf

[229] Coutelet Béatrice (2007) « Organiser l'écriture collaborative des élèves », Agence des usages-Tice, 2007, En ligne Consulté le 24 février 2012 http://www.agence-usages-tice.education.fr/que-dit-la-recherche/organiser-l-ecriture-collaborative-des-eleves-2.htm

Les compétences développées lors d'un travail collaboratif sont nombreuses : cette situation oblige l'élève à un effort de « décentration » (selon Piaget, il ne se considère plus au centre de toute chose), l'amène à plus d'empathie et de tolérance. Les élèves s'approprient plus facilement les critères d'évaluation en examinant un travail qui n'est pas le leur[230] et comme ils sont censés réaliser la tâche sans la supervision directe et immédiate de l'enseignant (Cohen, 1994), **la mise en œuvre de cette pédagogie participe au développement de leur autonomie et de leur confiance. Ils développent une « culture coopérative »[231] basée sur l'échange, la coordination, l'écoute, le compromis et l'entente.** Les interactions entre pairs développent l'esprit d'analyse, la réflexion, stimulent la créativité, facilitent l'acquisition d'un esprit de synthèse[232] et d'une pensée personnelle. Ils prennent conscience de la nécessité d'apporter de la valeur ajoutée au groupe. La prise de parole pour expliquer, commenter, argumenter devant un plus large public apporte une éloquence, un statut et une posture qui lui seront utiles dans sa future vie d'adulte citoyen et responsable. Selon le Professeur Jean-Claude Manderscheid[233], Initiateur et responsable du DUEPSS[234], « la collaboration fait apparaître des leaders mais le point positif et fondamental est que ce ne sont jamais les mêmes ! ». Cela aide vraiment à prendre et comprendre le rôle de manager qui va devenir central dans notre société. **« L'apprentissage collaboratif apprend donc autant à faire qu'à être. »**[235]

Collaborer pour se motiver et apprendre

Au Lycée Montmajour-Perdiguier (Arles), plusieurs classes ont participé et réalisé, en 2009, un travail d'écriture d'une centaine de pages, « de la suite du Journal d'Anne Franck transposé à notre époque ». Les lycéens ont travaillé avec des étudiants de l'IUT d'Arles et des élèves de cinq pays européens : Allemagne, Bulgarie, Belgique, République Tchèque, Hongrie. De l'avis des enseignants, cette expérience a été très enrichissante pour tous les élèves qui se sont réellement investis dans le projet dès le départ. Forte motivation, forte implication, les élèves ont fait preuve de persévérance et ont notamment amélioré leur expression écrite.

---

230 Endrizzi Laure et Rey Olivier (2008). L'évaluation au cœur des apprentissages. Dossier d'actualité n° 39 – novembre 2008. En ligne. Consulté le 24 février 2012 http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/39-novembre-2008.php

231 Connac Sylvain, Apprendre avec les pédagogies coopératives. Démarches et outils pour l'école, Collection : Pédagogies [outils], Esf éditeur, 2010, 334 p.

232 Baudrit Alain. L'apprentissage collaboratif, plus qu'une méthode collective ? Pédagogies en développement, Bruxelles, Éditions De Boeck, 2007, 160 p.

233 Auditionné par la mission le 9 novembre

234 Diplôme universitaire Education et Promotion Santé et Social

235 Fourgous Jean-Michel (2011). Réussir à l'école avec le numérique. Le guide pratique. Éditions Odile Jacob. 176 pages

Compétences développées lors d'un travail collaboratif

Savoirs et savoir-faire	Savoir-être et savoir-devenir
Esprit d'analyse	Motivation, engagement dans un groupe
Critique constructive	Autonomie
Réflexion	Confiance en soi et envers les autres
Argumentation	Écoute, respect, empathie, tolérance
Capacité de synthèse	Compromis, négociation
Décontextualisation des connaissances	Créativité
Appropriation des savoirs	Acquisition d'une pensée personnelle
Autocritique	Apport d'une valeur ajoutée au groupe
	Éloquence
	Management, organisation, animation d'un groupe

IV-3 La collaboration comme pratique d'enseignement

Pour apprendre, il faut interagir : les pédagogies collaboratives ont fait leurs preuves depuis de nombreuses décennies…

Selon la théorie de Dewey, philosophe pédagogue américain, **l'École est une société en miniature, où l'on doit se préparer à s'insérer dans la société.** Dans un monde bâti sur la communication, les échanges, le partage et les réseaux, nous pourrions nous attendre à ce que le système éducatif ait intégré le travail coopératif et collaboratif qui structure et enrichit la vie professionnelle. Or c'est loin d'être le cas. Robert Slavin concluait, déjà, dès 1985, que parmi les institutions les plus importantes de notre société, l'École est celle qui se caractérise le moins par l'activité coopérative. Selon Stéphan Vincent-Lancrin[236], analyste et chef de projet à l'OCDE, **la collaboration est pourtant une clé d'entrée dans le monde demain. Il est crucial, stratégique et quasiment vital de la développer chez nos enfants.**

Coopération, collaboration : de quoi parlons-nous ?

- L'apprentissage coopératif[237] est défini au préalable : chacun sait à quoi s'en tenir et le résultat attendu est connu à l'avance.
- L'apprentissage collaboratif[238] requiert la capacité des acteurs à comprendre le point de vue de l'autre pour progresser. Le résultat n'est pas prévisible, il n'est jamais certain.

[236] Auditionné le 29 novembre

[237] CRDP Franche -Comté : http://crdp.ac-besancon.fr/index.php?id=travail-collaboratif

[238] Ibid

Les pédagogies coopératives et collaboratives (Piaget, Vygotski, Sullivan, Dewey…) s'appuient sur le constat que **l'entraide entre les élèves a pour conséquence directe l'apprentissage individuel.** Les interactions facilitent la compréhension et l'appropriation des nouvelles données. Selon François Mangenot[239], « les interactions entre pairs, obligent à une verbalisation des problèmes rencontrés et entraînent une importante amélioration des performances ». Ainsi, pour Socrate, c'est dans l'interaction et le questionnement que peut naître la connaissance[240] : **il ne peut y avoir d'apprentissage sans interaction.**

Selon Alain Baudrit[241], l'apprentissage collaboratif n'est pas adapté à tous les processus d'apprentissage : il est plus utile pour les apprentissages non-fondamentaux, qui se prêtent davantage au raisonnement et à la réflexion (d'où la nécessité de faire varier les pratiques pédagogiques). Afin d'être pertinente et efficace, un enseignant nous a ainsi fait remarquer que l'activité ne doit en aucun cas pouvoir être réalisée seule : **la collaboration doit s'imposer comme condition sine qua non de la réussite du projet. Les groupes doivent de plus être suffisamment restreints pour que chaque élève ou étudiant participe.**

IV-4 L'enseignant, garant d'une culture collaborative

IV-4-1 Un enseignant facilitateur d'interactions, catalyseur d'une co-construction de savoirs

Réussir à faire collaborer les élèves nécessite des compétences spécifiques de la part de l'enseignant et de réelles aptitudes au management…

Comme le travail collaboratif demande de mobiliser des compétences très complexes, qui ne sont pas innées, **le rôle de l'enseignant est majeur :** l'UNESCO[242] souligne ainsi que les enseignants doivent être en mesure d'aider les élèves à devenir des apprenants collaboratifs, aptes à résoudre des problèmes afin d'être des acteurs efficaces du marché du travail. **Faire émerger et animer une intelligence collective demande de savoir développer des compétences individuelles au sein d'un groupe et créer du lien social.** Comme le dit Pierre Lévy[243], l'intelligence collective n'est pas une fusion des intelligences individuelles. C'est quelque chose de beaucoup plus élaboré. Ainsi, pour Jean-Claude Manderscheid[244], l'enseignant a « un rôle de facilitateur des apprentissages. Il doit arriver à faire fonctionner un groupe qui devient la source d'information, de motivation, d'entraide et de soutien mutuel ». Il doit favoriser les interactions afin d'arriver à une construction collective des connaissances.

Selon Gérard Ribot[245], directeur du FLE[246], **faire collaborer les élèves demande de réelles aptitudes au management :** il est très facile de tomber dans le piège où chacun campe sur son opinion, où le projet n'avance pas et où les décisions ne sont pas prises. **L'enseignant doit guider les élèves vers la production d'une énergie créatrice. Il catalyse le dépassement du problème.**

---

239 Vygotsky L.-S. (1985) Pensée et langage. Paris, Messidor. Cité par Mangenot François. L'apprenant, l'enseignant et l'ordinateur : un nouveau triangle didactique ? En ligne. Consulté le 24 février 2012 http://w3.u-grenoble3.fr/espace_pedagogique/aoste.doc

240 François Taddéi. (2010). Inventer une nouvelle maïeutique pour apprendre à apprendre. Cahiers.pédagogiques. En ligne. Consulté le 24 février 2012 http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article6602

241 Baudrit Alain (2007). L'apprentissage collaboratif : Plus qu'une méthode collective ? Bruxelles : De Boeck

242 TIC UNESCO: un référentiel de compétences pour les enseignants. En ligne. Consulté le 24 février 2012 http://www.unesco.org/new/fr/unesco/themes/icts/teacher-education/unesco-ict-competency-framework-for-teachers/

243 Lévy Pierre (1997). L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace. Paris : La Découverte

244 Auditionné le 9 novembre.

245 Auditionné par la mission le 2 novembre.

246 Agence FLE.fr : agence de promotion du Français en tant que langue étrangère, apprentissage en e-Learning. En ligne. Consulté le 24 février 2012 http://www.fle.fr/index-page-presentation.html

IV-4-2 La collaboration, moteur de bien-être collectif

La collaboration entre enseignants permet aux élèves de mieux réussir…

Des études ont montré que **les établissements dans lesquels les élèves réussissent sont ceux dans lesquels les enseignants coopèrent,** reconnaissent que l'amélioration des conditions de travail est une tâche collective et non individuelle (Gather Thurler, 2000[247]). Les études montrent également que **les enseignants qui travaillent ensemble ont tendance à avoir de meilleures relations et à mieux travailler avec les élèves**[248]. Enfin, dans toutes les écoles où des projets innovants ont pris corps, les enseignants ont travaillé en étroite collaboration. D'où les incitations fortes des institutions à la collaboration entre enseignants.

Dans le dispositif ECLAIR[249], les enseignants de Primaire viennent apporter du soutien aux élèves de sixième qui rencontrent des difficultés de lecture. À Trappes dans les Yvelines, des enseignants volontaires de collège viennent également enseigner le français ou le sport aux élèves de Primaire. La continuité créée sécurise les élèves et les enseignants se sentent moins seuls, partagent leurs pratiques et leurs expériences, comprennent mieux les spécificités de chaque niveau et prennent conscience des nombreux atouts de la collaboration. Ce temps est compté sous forme d' « heures supplémentaires » (Alain Ouvrard[250]). **Cette collaboration a un réel impact sur les enseignants et leur manière de considérer leur métier.**

Développer la collaboration entre enseignants nécessite cependant de créer des « lieux communs d'interactions » favorisant les échanges, permettant de discuter des stratégies et des problèmes à résoudre.

---

247 Gather Thurler, 2000. Cité dans IUFM de Grenoble. Les enseignants et le travail en équipe (2002). En ligne. Consulté le 24 février 2012 http://webu2.upmf-grenoble.fr/sciedu/pdessus/sapea/equipe.html

248 OCDE (2011). Building a High-Quality Teaching Profession Lessons from around the world. En ligne. Consulté le 24 février 2012 http://www2.ed.gov/about/inits/ed/internationaled/background.pdf

249 Le programme des écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (Éclair) intègre 105 établissements

250 Alain Ouvrard, Principal du collège Youri Gagarine à Trappes. Auditionné le 7 décembre 2011

Propositions

Promouvoir le travail collaboratif dans l'enseignement et les apprentissages en réinventant le temps d'apprentissage et les programmes

Niveau élève
- Intégrer des plages de travail autonome, individuel et collaboratif dans l'emploi du temps de l'élève,
- Revoir les compétences évaluées : capacité à aider ses pairs, à transmettre, à faire preuve d'esprit critique constructif, l'acquisition de compétences sociales…
- Évaluer les compétences liées au travail collaboratif dans les examens.

Niveau enseignant
- Favoriser la mise en réseau des enseignants qui veulent collaborer sur un même projet,
- Inclure dans le temps de travail des enseignants (dans leur emploi du temps) un temps de travail collaboratif obligatoire (production de ressources, projets transdisciplinaires…),
- Favoriser la collaboration entre enseignants d'établissements différents,
- Former les enseignants aux compétences sous-tendant le travail collaboratif en les formant de manière collaborative,
- Expliquer l'intérêt du travail collaboratif aux enseignants : dialogues et débats entre chef d'établissement et enseignants,
- Faire évoluer l'inspection individuelle des enseignants vers l'inspection de l'équipe pédagogique.

IV-5 Des espaces d'apprentissage repensés

IV-5-1 Transformer la salle de classe en espace flexible et accueillant

Une organisation rigide induit un enseignement traditionnel, une organisation souple, modulable, un enseignement innovant et collaboratif…

Selon la Recherche[251], les conditions matérielles déterminent les pratiques et l'efficacité pédagogiques (Fisher, Dwyer et Yocam, 1996) : ainsi, « **une organisation rigide comme un laboratoire induit un enseignement magistral,** transmissif alors qu'une mise à disposition plus souple entraîne des usages plus créatifs basés sur la redécouverte et la construction personnelle du savoir ». À l'heure où il est admis que l'enseignement magistral ne permet plus la réussite de tous les élèves scolarisés et où les gouvernements incitent à la mise en place de pédagogies innovantes, **l'organisation de la salle de classe prend un rôle déterminant : elle doit être repensée afin de favoriser les interactions, l'action et « les activités effectives d'apprentissage ».** Elle doit être « conçue pour accueillir des technologies dans son espace, plutôt que pour proposer des technologies préinstallées […] et être subdivisée en différents espaces de travail permettant de communiquer et d'échanger sans gêner les autres étudiants » (Long et Ehrmann, 2005[252]).

[251] Depover Christian, Karsenti Thierry, Komis Vassilis (2007). Enseigner avec les technologies: favoriser les apprentissages, développer les compétences. Editeur : PU Québec. 264 pages.

[252] Long Philip D. and Ehrmann Stephen C. Future of the learning space : Breaking out the Box, EDUCAUSE review, julyaugust 2005, pp. 42-58. Cité par la Caisse des Dépôts-OCDE-Conférence des présidents d'université. (2010). L'université numérique : éclairages internationaux. En ligne. Consulté le 24 février 2012 http://www.univ-bordeaux.fr/Documents_PDF/Universite-numerique_Eclairages-internationaux.pdf